

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq
le MARDI 17 JUIN à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 05 Juin 2025
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération N° 2025/14

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mesdames FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle), SCHLEICH Ingrid (proc.
Mme MAGNIER Juliette). Messieurs FOURNIER Daniel (proc. Mr COLIN Gérard),
BONNAIRE Serge (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence).

Monsieur MONBAILLY Vincent : absent excusé.

Mesdames LAMIABLE Murielle, CHRISTIAENS Michèle, QUENON Sophie.
Messieurs GUILBERT Richard, TEN Arnaud : absents non excusés.

Monsieur EVRARD Dominique était absent aux points de l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil Municipal du Jeudi 03 Avril 2025,
- Recrutement de personnel contractuel à titre temporaire,
- Contractualisation d'une ligne de trésorerie à hauteur de 500.000 € auprès de la Caisse d'Epargne.

OBJET : RECRUTEMENT DE PERSONNEL CONTRACTUEL A TITRE TEMPORAIRE

La séance ouverte, Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, afin de pallier les absences pendant la période estivale et assurer la bonne continuité des services, de procéder à la création de :

- 4 postes d'Adjoints Techniques à temps complet du 1^{er} Juillet 2025 au 31 Juillet 2025,
- 3 postes d'Adjoints Techniques à temps complet du 1^{er} Août 2025 au 29 Août 2025.
- 1 poste d'Adjoint Administratif à temps complet du 15 Juillet 2025 au 29 Août 2025.

Ceux-ci seront rémunérés sur la base du 1^{er} échelon du grade d'Adjoint Technique Territorial et d'Adjoint Administratif Territorial.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent cette proposition
par 20 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 18/06/2025

Le Maire,
Joëlle DELRUE.

La Secrétaire,
Marie-Laurence BERQUEZ.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le

23 JUIN 2025

et publication ou notification

du

23 JUIN 2025

